

juges de paix qui jugeaient les causes de la police correctionnelle. Le président de ces dernières cours était M. McCord.

En 1816, les citoyens de Montréal tinrent une assemblée où il fut passé des résolutions à l'effet de présenter au gouvernement une requête demandant une organisation du guet.

La population de Montréal était alors d'environ 15,000 âmes, plus 4,000 soldats en garnison et 1,000 marins.

La garnison était stationnée aux vieilles casernes de la rue Saint-Paul, à la citadelle, et dans les casernes situées sur la propriété des Récollets.

* * *

Dans le bon vieux temps, avant 1836, on n'avait jamais eu de corbillards à Montréal.

Le cercueil était porté à l'église par quatre hommes sur un brancard. Lorsque la maison mortuaire n'était pas à une grande distance de l'église paroissiale, le clergé précédait le convoi funèbre.

Le premier corbillard fut introduit à Montréal en 1836, par M. J. B. Sancer, le bedeau de Notre-Dame.

En cumulant les fonctions de bedeau et d'entrepreneur de pompes funèbres, M. Sancer, qui tenait autrefois un magasin d'horloger sur la rue Notre-Dame, près de l'ancienne église des Récollets, réussit à s'amasser une fortune considérable.

Le prédécesseur de M. Sancer à Notre-Dame était un Monsieur Louis Ganse. (1)

Là où se trouve bâtie, aujourd'hui, la banque de Montréal, était une chapelle funèbre et une maison où M. Sancer tenait un assortiment de cercueils pour tous les goûts. C'est aussi dans cette maison qu'avaient lieu les assemblées de la Fabrique.

27 décembre 1884.

(1) Louis Ganse, à la suite de difficultés avec les marguilliers, qui dataient du mois de septembre 1830, abandonna sa charge à la fin de l'année 1831. Au mois de janvier suivant, M. Sancer était nommé premier bedeau.